



*République Française*  
*Collectivité Territoriale de Martinique*  
*Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique*

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU JEUDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2022**

**Présidence : Bruno Nestor AZÉROT**  
**Date de convocation : 25 novembre 2022**  
**Nombre de conseillers en exercice : 20**  
**Nombre d'élus présents pour ce point : 14**  
**Nombre de procuration : 00**

**Extrait n°BC-12-2022-286**

**Objet : Approbation de la modification du plan de financement de l'opération «Création des réseaux de transfert des effluents vers la station de Pontaléry et suppression des stations du bourg du Robert »**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Bruno Nestor AZÉROT, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE.

**Arrivé en cours de séance : Germain DUTON**

**ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :**

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Thierry MARÉCHAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN.

**Le Bureau Communautaire,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;**

**Considérant** qu'à la suite de l'arrêt des travaux engagés par l'ex-SICSM; la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) procède actuellement à la mise en conformité des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées de l'Agglomération du Robert. Depuis janvier 2020, CAP Nord Martinique a procédé au lancement de la mise en service des installations suivantes : Station de traitement des Eaux Usées (STEU) de Pontaléry, Poste de refoulement (PR) Courbaril, PR moulin à vent, PR pointe Lynch. La zone littorale de la Commune du Robert est actuellement équipée de 4 stations d'épuration des eaux usées domestiques. Ces 4 sites seront transformés en postes de transfert vers la future station de Pontaléry. Le poste de refoulement à réhabiliter est également localisé ;

**Considérant** que l'opération «Création des réseaux de transfert des effluents vers la station de Pontaléry et suppression des stations du bourg du Robert » s'inscrit dans le cadre du projet de la nouvelle station d'épuration au quartier Pontaléry au Robert en remplacement des stations existantes situées sur le secteur littoral : STEP de Pointe Lynch, de Moulin-à-Vent, du Bourg (Courbaril) et de Four à Chaux ;

**Considérant** que la création de la nouvelle station d'épuration (STEP) de Pontaléry implique la transformation des différentes unités de traitement actuelles en système de transfert des effluents à un débit maîtrisé ainsi que des modifications sur le réseau d'assainissement gravitaire et de refoulement ;

**Considérant** que l'opération consiste en la réalisation des réseaux de transfert des actuelles stations du bourg du Robert (Pointe Lynch, Moulin-à-Vent et Courbaril) à la nouvelle station d'épuration de Pontaléry et en la transformation de ces bassins tampon respectifs (hormis Courbaril). Les ouvrages béton seront protégés de l'agressivité du gaz H<sub>2</sub>S et un traitement aux sels de nitrates sera mis en place pour chaque site de transfert. Un redimensionnement des réseaux gravitaires est nécessaire afin de pouvoir faire transiter les effluents dans le bourg du Robert. La création de la nouvelle STEP de Pontaléry implique la transformation des différentes unités de traitement en système de transfert des effluents ;

**Considérant** que les principales actions présentées sont :

- La fourniture et la pose de la conduite de refoulement d'eaux usées du Bourg/Courbaril et d'une conduite d'eau potable de la future STEP de Pontaléry ;
- La fourniture et la pose de la conduite de refoulement d'eaux usées de Moulin à Vent et reprise du réseau gravitaire ;
- La fourniture et la pose de la conduite de refoulement d'eaux usées de Gaschette et de Pointe-Lynch ;
- La transformation des STEP Courbaril/Moulin à Vent/Pointe Lynch en poste de transfert ;
- La réhabilitation du poste de transfert de Gashette ;

**Considérant** que l'opération, classée sans suite le 13 décembre 2020, avait été prévue pour un financement dans le cadre du dispositif REACT-EU. Cependant, l'opération n'a pas été retenue. Le 17 mars 2022, une nouvelle demande de subvention a été déposée tenant compte des évolutions techniques et financières éligibles aux PO-14-20. Une première mouture des dépenses prévisionnelles actualisée a été transmise au service instructeur ;

**Considérant** qu'afin de tenir compte des évolutions des prix du marché, il convient d'actualiser aussi le poste de dépense : «Provision pour révision de prix sur marchés en cours ». La révision du prix permet de tenir compte des variations économiques au cours de l'exécution du contrat ;

**Considérant** le calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération :

- Réalisation : fin des travaux des PR Courbaril/Moulin-à-Vent : 10/01/2022 au 17/03/2023 ;
- Réalisation : fin des travaux PR / Pointe Lynch/Gaschette : 10/01/2022 au 07/07/2023 ;
- Réseaux : 03/10/2022 au 25/11/2022 ;
- Bascule des effluents et observations : 18/07/2022 au 23/06/2023.

**Considérant** le plan de financement initial :

### Dépenses

STEU PONTALERY		464 486,70 €
Postes de transfert		1 262 314,75 €
MOE		361 539,00 €
Réseaux de refoulement et de collecte		427 148,62 €
EDF – Augmentation de puissance		39 934,93 €
TOTAL		2 555 424,00 €

### Recettes

FEDER/FSE REACT EU	83,11%	2 123 799,00 €
ODE (11-68 & 047-10-2015 au prorata)	16,89%	431 625,00 €
TOTAL	100%	2 555 424,00 €

**Considérant le nouveau Plan de financement :**

**Dépenses :**

EIFFAGE - Lot 1 : fourniture et pose de la conduite de refoulement d'eaux usées du Bourg/Courbaril et d'une conduite d'eau potable de la future STEP de Pontalery	670 450,00 €
AQUA TP - Lot 2 : Fourniture et pose de la conduite de refoulement d'eaux usées de Moulin à vent et reprise du réseau gravitaire	1 068 931,60 €
EIFFAGE - Lot 3 : Fourniture et pose de la conduite de refoulement d'eaux usées de Gaschette et de Pointe-Lynch	575 890,00 €
Maitrise d'œuvre sur réseaux	5 250,00 €
SOGEA - Lot 1 : Transformation de la STEP de courbaril/bourg en poste de transfert	384 775,89 €
EIFFAGE - Lot 2 : Transformation de la STEP de Moulin à vent en poste de transfert	374 267,60 €
SEA - Lot 3 : Transformation de la STEP de Pointe Lynch en poste de transfert	463 336,25 €
Provision pour révision de prix sur marchés en cours	271 870,00 €
SAFEGE Provision pour complément d'étude de conception sur secteur Gaschette - Trou Terre si modification pompage DIP	20 000,00 €
Maitrise d'œuvre sur ouvrages	63 800,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 898 571,34 €</b>

**Recettes**

FEDER/FSE	37,61%	1 466 123,34 €
ODE 11-68 & 047-10-2015	62,39%	2 432 448,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>3 898 571,34 €</b>

**Considérant l'avis favorable des membres de la Commission Finances réunis le 16 Novembre 2022 sur la modification du plan de financement de l'opération « Création des réseaux de transfert des effluents vers la station de Pontaléry et suppression des stations du bourg du Robert» ;**

Après en avoir délibéré,

**À l'unanimité,**

## DÉCIDE

### Article 1 :

**D'approuver** la modification du plan de financement de l'opération « Création des réseaux de transfert des effluents vers la station de Pontaléry et suppression des stations du bourg du Robert » comme suit :

### **Dépenses :**

EIFFAGE - Lot 1 : fourniture et pose de la conduite de refoulement d'eaux usées du Bourg/Courbaril et d'une conduite d'eau potable de la future STEP de Pontalery	670 450,00 €
AQUA TP - Lot 2 : Fourniture et pose de la conduite de refoulement d'eaux usées de Moulin à vent et reprise du réseau gravitaire	1 068 931,60 €
EIFFAGE - Lot 3 : Fourniture et pose de la conduite de refoulement d'eaux usées de Gaschette et de Pointe-Lynch	575 890,00 €
Maitrise d'œuvre sur réseaux	5 250,00 €
SOGEA - Lot 1 : Transformation de la STEP de courbaril/bourg en poste de transfert	384 775,89 €
EIFFAGE - Lot 2 : Transformation de la STEP de Moulin à vent en poste de transfert	374 267,60 €
SEA - Lot 3 : Transformation de la STEP de Pointe Lynch en poste de transfert	463 336,25 €
Provision pour révision de prix sur marchés en cours	271 870,00 €
SAFEGE Provision pour complément d'étude de conception sur secteur Gaschette - Trou Terre si modification pompage DIP	20 000,00 €
Maitrise d'œuvre sur ouvrages	63 800,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 898 571,34 €</b>

### **Recettes**

FEDER/FSE	37,61%	1 466 123,34 €
ODE 11-68 & 047-10-2015	62,39%	2 432 448,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>3 898 571,34 €</b>

**Article 2 :**

**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Vote**

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

---

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 13 Janvier 2023

Président  
Bruno Nestor AZÉROT

